



## Malaise des directeurs d'école : "La machine devient folle"

Selon une étude de 2018, 23% des directeurs d'école interrogés se déclarent en "état de burn-out clinique". [afp.com/MEHDI FEDOUACH](http://afp.com/MEHDI_FEDOUACH) "Aujourd'hui, je me suis réveillée épouvantablement fatiguée, épuisée après seulement trois semaines de rentrée". Avant de mettre fin à ses jours sur son lieu de travail, le 21 septembre dernier, Christine Renon, directrice de l'école maternelle Méhul à Pantin

(Seine-Saint-Denis), a envoyé une longue lettre à sa direction d'académie et à des collègues de sa ville. Elle y décrit des conditions d'exercice toujours plus difficiles et énumère en vrac la somme de tous "ces petits riens qui occupent à 200% nos journées" ("plans de sécurité", "tableaux de réunion", "élections de parents d'élèves", "carnet de suivi des apprentissages premiers"...). Bien sûr, tout suicide recèle sa part de mystère et d'insondable. "Mais moi qui connaissais bien Christine pour avoir travaillé à ses côtés par le passé, je considère cette lettre comme un dernier acte militant. C'est sa façon à elle d'alerter l'opinion publique sur nos conditions de travail devenues infernales", avance Clémence\*, directrice d'école dans le 93

. Un département où un préavis de grève a été déposé pour jeudi 3 octobre, plusieurs syndicats ayant également appelé à rendre hommage à la directrice disparue dans toutes les écoles de France.

Car l'onde de choc s'étend bien au-delà de la banlieue nord de la capitale. Depuis la semaine dernière, la diversité des témoignages recueillis par L'Express l'atteste. Qu'ils exercent dans des grandes villes comme Paris ou Marseille, ou dans des petites communes rurales du Finistère ou de la Haute-Vienne, tous racontent un quotidien à leurs yeux trop souvent nié ou ignoré par l'institution, les parents d'élève, voire la société en général. Tous se plaignent de cette fameuse "solitude" - le mot revient comme un leitmotiv - qui colle à la peau du directeur d'école.

Anabel Roy, qui exerce du côté de Limoges, a appris son métier "sur le tas". "J'ai commencé comme chargée d'école, c'est-à-dire à la tête d'un établissement à classe unique. Là, vous ne parlez à aucun adulte de la journée", raconte-t-elle. Au bout de sept ans de direction, la jeune femme se voit proposer un stage de formation de trois jours. "Autant dire que j'avais bien eu le temps de me frotter toute seule à mes nouvelles fonctions !", s'exclame la secrétaire départementale du SE-Unsa, avant de se lancer dans l'énumération de toutes ses tâches quotidiennes : répondre aux appels téléphoniques incessants, enchaîner les réunions avec la mairie, réserver les bus pour les sorties scolaires, prévenir les parents d'enfants malades, commander matériels et fournitures... Le tout en assurant ses cours.

"Le temps de décharge dont on bénéficie dépend du nombre de classes que l'on a, explique-t-elle. Avec moins de quatre classes, je n'ai pour ma part qu'un jour par mois. Comme si on pouvait tout caser sur une seule journée !". Selon une enquête du SE-Unsa, plus de 97 % des directeurs ont conservé leur mission d'enseignant. Une situation difficilement tenable. "Quand la mairie vous envoie enfin quelqu'un pour réparer le robinet qui fuit, vous n'avez d'autre choix que de lâcher vos élèves pour aller ouvrir la porte. Comme dans les deux-tiers des écoles de Marseille nous n'avons pas de gardien !", raconte Thierry Fabre, directeur d'école depuis 30 ans dans la cité phocéenne. Le tout pour une prime mensuelle d'une centaine d'euros (net), modulable selon la taille de l'école. Dans son étude annuelle "Regards sur l'éducation" (2018), l'OCDE pointait cette exception française : l'écart de salaire entre un directeur d'école et un enseignant classique n'est que de 7 %... contre 41 % en moyenne dans les autres membres.

Autre spécificité : contrairement au principal de collège ou au proviseur de lycée, le directeur d'école n'a pas le statut de "chef d'établissement". En d'autres termes, il n'a pas de pouvoir hiérarchique sur ses collègues. "Beaucoup de parents l'ignorent, regrette Anabel Roy. Certains nous demandent d'intervenir si un enseignant arrive trop souvent en retard, ou bien si le contenu de certains cours ne leur convient pas. Ils ne comprennent pas que l'on n'agisse pas, ce qui crée

souvent des tensions." La jeune femme entretient de bons rapports avec ses collègues qu'elle arrive à fédérer autour de différents projets pédagogiques.

Mais ce n'est pas toujours le cas... Dans une enquête sur le moral des directeurs d'école, menée en 2018 par l'ancien inspecteur général de l'Éducation nationale Georges Fotinos et le psychiatre Jose-Mario Horenstein, "24 % de ces professionnels se disent ostracisés par leurs collègues enseignants". Dans cette même étude, plus de 23 % des directeurs d'école interrogés se déclarent en "état de burn-out clinique". "Un malaise lié à toutes ces injonctions paradoxales qui proviennent à la fois de la mairie, de l'inspection d'académie, des parents, des syndicats... S'ils tenaient compte des exigences de chacun, ils seraient complètement paralysés", explique Georges Fotinos.

LIRE AUSSI >> Jean-Michel Blanquer, l'homme (trop) pressé

Sans oublier les tâches administratives dont beaucoup avouent ne pas arriver à bout. "Chaque nouvelle loi, évolution sociétale ou menace donne lieu à une énième circulaire de plusieurs pages. A force, on se retrouve noyés sous les normes et les injonctions", soupire Sabrina Manuel, directrice d'école primaire dans le Finistère (SNUipp-FSU). Depuis les attentats de 2015, notamment, les consignes et contraintes liées à la sécurité, sont devenues chronophages. "La bureaucratie est en train de nous voler le temps que l'on doit à nos élèves !", dénonce Sabrina Manuel.

Son collègue marseillais, Thierry Fabre, avoue faire régulièrement des pas de côté et sortir du "cadre académique" quand il le juge nécessaire. "La seule façon de tenir est de rester concentré sur l'essentiel c'est-à-dire nos élèves", affirme-t-il depuis son bureau. Beaucoup se retranchent, comme lui, derrière le système D. Les anecdotes fusent, entre celui qui affirme "bâcler les tableaux Excel qui, de toute façon, ne seront jamais lus", celle qui "débarque à l'école avec son propre tuyau d'arrosage pour rafraîchir ses élèves les jours de canicules", ou encore cet autre fonctionnaire qui "gère la pénurie de ramettes de feuilles en allant en acheter lui-même au supermarché du coin"...

Agathe\*, directrice d'école primaire dans le Calvados se dit totalement "épuisée" à force de "jongler avec les différentes cases - administrative, pédagogique, médicale - de son cerveau". Malgré ses 25 ans d'ancienneté, la casquette de médecin ou d'infirmière reste, pour elle, particulièrement lourde à porter. "Je dois faire classe, tout en gardant le téléphone à portée de main, tout en répondant aux demandes des collègues, tout en ayant en tête le planning des projets d'accueil individualisés (PAI) qui concernent les enfants atteints de troubles de la santé", énumère-t-elle en insistant sur le dernier point. "Imaginez les conséquences si on oublie d'administrer sa dose de Ventoline ou d'insuline à un gamin !". A elle aussi d'alerter les services sociaux en cas de soupçons de maltraitance familiale. Ou de gérer la violence de certains enfants. "Tout comme les urgentistes ou les pompiers, nous sommes en prise directe avec une certaine réalité sociale

. Il faut être solide pour supporter ça", soupire-t-elle. En proie à des idées sombres, elle a, pour sa part, décidé de quitter l'Éducation nationale et songe à une reconversion.

LIRE AUSSI >> Quand les parents d'élèves abusent

Toujours selon l'enquête de Georges Fotinos les directeurs d'école sont de plus en plus nombreux à déclarer que les relations avec les parents d'élèves se sont dégradées : ils étaient 30% en 2004, 40% en 2013 et sont aujourd'hui 48% à dresser ce constat. Dans presque 8 cas sur 10, l'auteur d'injures lancées à un directeur est un parent d'élève (les autres auteurs d'insultes étant des collègues et des élèves). Les cas d'agressions physiques restent heureusement assez rares. "En revanche, nous avons de plus en plus affaire à des parents procéduriers qui, au lieu de s'adresser directement à nous, se plaignent directement à notre inspection académique", témoigne Anabel Roy.

Thierry Fabre, qui exerce dans un quartier périphérique de Marseille, poursuit : "Là où je suis, il n'y a rien en termes de service public. Ni poste, ni mairie, ni annexe, juste l'école. Quelque part, je suis le seul représentant de la République et c'est parfois lourd à porter." A quelques mois de la

retraite, l'homme qui se retrouve à "inscrire les enfants de ses anciens élèves", se dit très pessimiste. "Le système est en train de se gripper, la machine devient folle et si l'on n'agit pas, on en arrivera à ne plus pouvoir faire tourner nos écoles".

Les solutions ? "Nous accorder davantage de moyens humains, financiers, de temps de décharge, de reconnaissance...", réclament les directeurs d'école. Au printemps dernier, le projet de loi pour une "école de la confiance" du ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer envisageait de se pencher enfin sur leur sort. Il prévoyait la création d'

établissements publics des savoirs fondamentaux (EPSF) qui consistait à faire fusionner des écoles et des collèges dans certains territoires. Les directeurs d'école seraient devenus les adjoints de ces nouvelles structures, placés sous l'autorité des principaux. "Le projet de loi a été rejeté. Il avait été élaboré beaucoup trop vite, sans concertation. Depuis, silence radio. On a mis le sujet du périmètre de nos missions de côté", déplore Anabel Roy, du SE-Unsa. "Peut-être que le décès de Christine aura pour effet de mettre enfin la lumière sur nos conditions de travail, soupire Clémence, une ancienne collègue de Christine Renon. Mais c'est tellement triste de devoir en passer par là..."

Lire notre dossier complet

La rentrée scolaire

\*Les prénoms ont été changés.